

# La Fête nationale

Le choix d'une fête nationale a été le fait saillant de la Convention de Memramcook, en 1881. Cette question a en effet dominé les discussions. Les délégués furent exposés à plusieurs suggestions mais le débat se fit surtout entre la Saint-Jean-Baptiste, fête nationale des Canadiens français, célébrée le 24 juin, et la Notre-Dame de l'Assomption, célébrée le 15 août. Parmi les tenants de la Saint-Jean-Baptiste on comptait l'honorable Pierre-Amand Landry, l'abbé Philias Bourgeois, l'honorable Joseph-O. Arsenault et l'abbé Camille Lefebvre. Par contre, les abbés Marcel-François Richard, Jean Chiasson, Stanislas-J. Doucet, F.-X. Cormier, F. Belliveau et H. Giroir, ainsi que Pascal Poirier et Urbain Johnson se firent les défenseurs de la fête de l'Assomption.

Une discussion fort animée eut lieu. Les partisans de la Saint-Jean Baptiste étaient d'avis qu'une fête commune à tous les Canadiens de langue française les unirait autour d'objectifs communs, face à la majorité anglophone du pays. Ils souhaitaient voir se resserrer davantage les liens entre l'Acadie et le Québec. D'ailleurs il existait en Acadie, depuis les années 1860, un mouvement destiné à en-

courager les paroisses acadiennes à célébrer la Saint-Jean-Baptiste. Des prêtres et des laïcs québécois oeuvrant auprès des Acadiens avaient introduit cette pratique. C'est à Rustico, dans l'Île-du-Prince-Édouard, qu'eut lieu, au tout début des années 1860, la première fête de la Saint-Jean-Baptiste, en Acadie. Le prêtre québécois Georges-Antoine Belcourt, curé de la paroisse, avait fondé un institut de tempérance sous le patronage de Saint-Jean-Baptiste et chaque année les membres fêtaient grandiosement la fête de leur saint patron. Memramcook, Bouctouche, Miscouche, Baie-Egmont emboîtèrent bientôt le pas. En 1881, un certain nombre de paroisses acadiennes chômaient donc, depuis quelques années, la Saint-Jean-Baptiste.

Les partisans de l'Assomption, par contre, affirmaient que l'histoire et la nationalité des Acadiens étaient différentes de celles des Canadiens français; il fallait donc une fête bien acadienne pour renforcer cette identité nationale qui leur était propre. Le fait que la France avait été consacrée à la Vierge sous le règne de Louis XIII, à l'époque même de la fondation de l'Acadie, fut un autre argument utilisé

en faveur du choix de cette fête.

Le temps de l'année apportait un autre élément au débat. D'un côté, la fête de l'Assomption, selon un orateur qui s'opposait à ce choix, arrivait à l'une des époques empressées de l'année, soit au temps des foins. Pour cette raison, la fête nationale des Acadiens ne pourrait être chômée avec tout l'élan désiré car un grand nombre d'Acadiens seraient occupés à la moisson. Par contre, la Saint-Jean-Baptiste, comme le faisait remarquer certains délégués, se trouvait au temps des semences, une saison de l'année également achalandée pour la classe agricole.

Plusieurs discours furent prononcés lors du débat, dont un par l'abbé Marcel-François Richard, l'un des plus ardents promoteurs de l'Assomption. Son éloquent plaidoyer, avec celui des autres qui étaient de son avis, a vraisemblablement influencé la décision car une majorité, pas tellement grande semble-t-il, vota en faveur de l'Assomption. Cependant, à l'invitation du président, toute l'assemblée manifesta son approbation en se levant pour acclamer le choix de ce symbole.



*Les célébrations de la fête nationale acadienne ont souvent donné lieu à de très grandes manifestations religieuses et patriotiques, et habituellement agrémentées de gros pique-niques. Les profits de ces pique-niques étaient versés à des oeuvres paroissiales. La photo ci-contre fut prise à Shédiac lors des fêtes du 15 août 1909. (Centre d'études acadiennes)*